

## Banques : réorganisations + suppressions d'emplois ! Des dégradations pour toutes et tous...

**M**algré des résultats financiers pharaoniques en 2017, les banques poursuivent leurs restructurations sans fondement... hormis pour les actionnaires.

Tous les grands groupes bancaires en France annoncent des "indispensables adaptations", des "nécessaires évolutions" ou "impérieuses transformations" !!!

Le résultat de toutes ces "réflexions" et "définitions" pour qualifier les mutations organisationnelles dans les banques, c'est au final, pour les employeurs de la profession..., des milliers de suppressions d'emplois...

Avec 23 milliards d'euros de bénéfices, il n'est pas acceptable que des suppressions d'emplois interviennent au sein du secteur bancaire.

Lorsque des projets sont présentés aux élu(e)s au sein des grandes banques, les motivations et les mots employés pour tenter de justifier toutes les restructurations, réorganisations ou remaniements relèvent d'un manque total de pertinence tant sociale qu'économique.

Sans être une liste exhaustive, voici des extraits de phrases contenues dans certaines présentations de projets :

- " il faut de la souplesse dans les métiers" !
- " il est nécessaire de transformer les structures pour les clients" !
- " il faut disposer d'organisations plus agiles" !
- " il est indispensable d'être efficace en renforçant l'autonomie décisionnelle" !
- " il est primordial de construire une organisation qui mutualise les fonctions" !

Le complément de pseudos motivations de toutes ces restructurations s'inscrit dans le registre des nouvelles technologies.

Sans détailler toutes les mesures à venir, il n'en demeure pas moins que lorsque la directrice de la Fédération Bancaire Française déclare que "les banques doivent être des acteurs digitaux", celle-ci veut préparer les esprits mais ne prend aucun engagement envers les emplois et les conditions de travail des salarié(e)s des établissements bancaires.

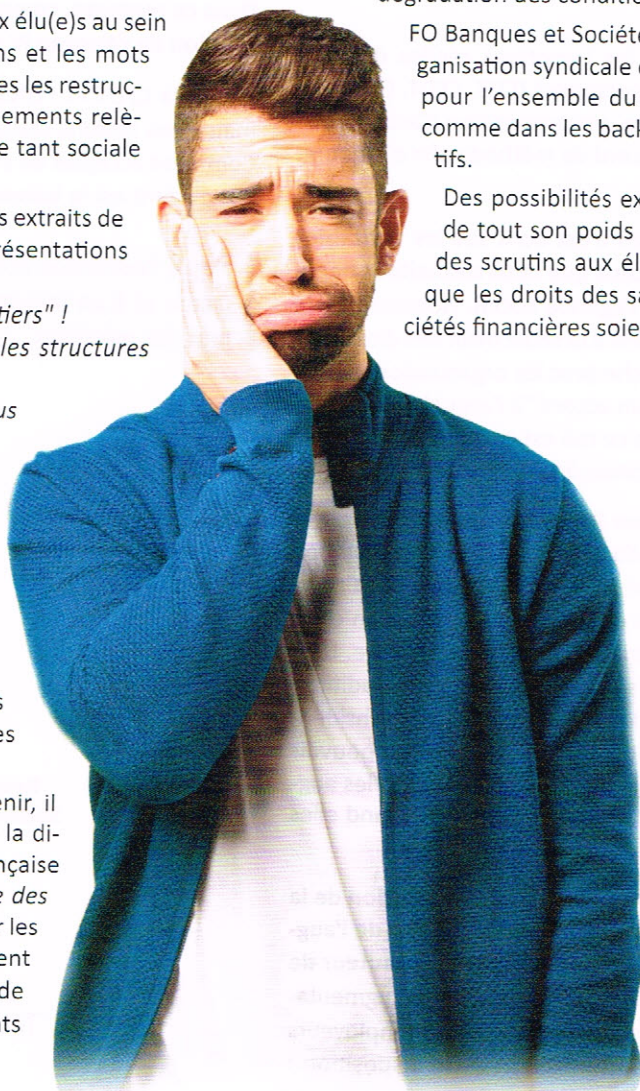
Et que penser de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, adossée à la Banque de France) qui déclare que "la révolution numérique nourrit de nouveaux risques de conformité" ou encore "les attentes du client, demeurent très hétérogènes, les critères générationnels ou sociaux étant de moins en moins pertinents pour les appréhender".

**FO Banques et Sociétés Financières** pense que l'avenir ne peut se faire qu'avec les femmes et les hommes qui travaillent au sein des banques et les transformations qui en découlent doivent faire l'objet de négociations et d'engagements pris pour la préservation des emplois.

Par ailleurs, les engagements et projets de la part des employeurs de la profession bancaire doivent porter sur la non-dégradation des conditions de travail.

FO Banques et Sociétés Financières est la seule Organisation syndicale qui veut obtenir des garanties pour l'ensemble du personnel, dans les réseaux comme dans les back office ou centres administratifs.

Des possibilités existent et FO Banques pèsera de tout son poids dans les négociations ou lors des scrutins aux élections professionnelles afin que les droits des salarié(e)s des banques et sociétés financières soient respectés.



Sébastien BUSIRIS  
Secrétaire de Section  
Tél. : 01 48 01 91 94  
fobanques@fecfo.fr